



INFORMATION RAPIDE n°2022-04

Extinction de l'éclairage public

Dans sa séance du 23 septembre dernier, le Conseil Municipal a débattu sur le sujet de l'extinction de l'éclairage public durant la nuit.

En effet, le contexte actuel nous pousse à rechercher des économies, sans oublier l'impact que cela peut avoir d'un point de vue environnemental.

Suite au remplacement des ampoules à sodium par des LED de 2017 à 2019, les Elus avaient décidé de maintenir l'éclairage public toute la nuit, avec un abaissement de l'intensité entre 0h00 et 5h00. Cette solution aurait dû nous permettre de faire des économies tout en évitant l'extinction des lampadaires.

Or, la hausse des prix de l'électricité est venue neutraliser ces économies.

Il a donc été décidé d'éteindre à nouveau l'éclairage public dans tout le village entre 0h00 et 5h00. Une période de test devrait débuter vers la mi-octobre jusqu'au printemps, et des panneaux avertisseurs les usagers seront installés sous peu.



Image d'illustration

A l'issue de cette période, chacun d'entre nous aura donc connu le village avec et sans éclairage public la nuit, et saura en évaluer les points forts et les points faibles. **Une consultation des habitants**, par des moyens qui restent encore à définir, **sera alors engagée pour permettre à chacun de donner son opinion** sur le maintien ou non du dispositif d'extinction. La décision finale que prendront les Elus dépendra des avis recueillis mais également de l'évolution du coût de l'énergie.

Le Maire,
Jean-Luc ANDERHUEBER

